

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - OUST (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

**Numéro SIRET : 21090223500014**

**POSTE COMPTABLE : Trésorerie d'OUST**

**M. 14**

**Budget primitif**  
**voté par nature**

**BUDGET : OUST (3)**

**ANNEE 2021**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

### IV - Annexes (7)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	34
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	35
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

#### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	37
D2 - Arrêté et signatures	38

## OUST - OUST - BP - 2021

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué le TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 09223	<b>OUST</b> OUST	<b>BP</b> 2021
----------------------------	---------------------	-------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	I
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	588
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	282
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CCCPYRENEES	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
2	Produit des impositions directes/population	0.00	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	0.00
5	Encours de dette/population	0.00	0.00
6	DGF/population	0.00	0.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	0.00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

<p><b>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,</li> <li>- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.</li> <li>- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.</li> <li>- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.</li> </ul> <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p><b>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</b></p> <p><b>III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .</b></p> <p><b>IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.</b></p> <p><b>V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.</b></p>
---

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

	<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>VOTE</b>		
<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>753 229,00</b>	<b>753 229,00</b>
+	+	+
<b>R</b>		
<b>E</b>		
<b>P</b>		
<b>O</b>		
<b>R</b>		
<b>T</b>		
<b>S</b>		
<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b> <b>0,00</b>	<b>(si excédent)</b> <b>0,00</b>
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>753 229,00</b>	<b>753 229,00</b>

**INVESTISSEMENT**

	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>VOTE</b>		
<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	<b>432 990,10</b>	<b>319 228,61</b>
+	+	+
<b>R</b>		
<b>E</b>		
<b>P</b>		
<b>O</b>		
<b>R</b>		
<b>T</b>		
<b>S</b>		
<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>96 784,30</b>	<b>118 920,54</b>
<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b> <b>0,00</b>	<b>(si solde positif)</b> <b>91 625,25</b>
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>529 774,40</b>	<b>529 774,40</b>
<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>1 283 003,40</b>	<b>1 283 003,40</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	245 600,00	0,00	234 600,00	234 600,00	234 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	305 420,00	0,00	310 520,00	310 520,00	310 520,00
014	Atténuations de produits	18 243,00	0,00	18 243,00	18 243,00	18 243,00
65	Autres charges de gestion courante	48 760,00	0,00	54 400,00	54 400,00	54 400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>618 023,00</b>	<b>0,00</b>	<b>617 763,00</b>	<b>617 763,00</b>	<b>617 763,00</b>
66	Charges financières	23 487,00	0,00	18 955,00	18 955,00	18 955,00
67	Charges exceptionnelles	10 165,00	0,00	11 590,00	11 590,00	11 590,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	35 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>686 655,00</b>	<b>0,00</b>	<b>673 308,00</b>	<b>673 308,00</b>	<b>673 308,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	106 811,52		79 921,00	79 921,00	79 921,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	188 954,62		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>295 766,14</b>		<b>79 921,00</b>	<b>79 921,00</b>	<b>79 921,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>982 421,14</b>	<b>0,00</b>	<b>753 229,00</b>	<b>753 229,00</b>	<b>753 229,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>753 229,00</b>
--	-------------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	48 900,00	0,00	28 800,00	28 800,00	28 800,00
70	Produits services, domaine et ventes div	58 000,00	0,00	27 800,00	27 800,00	27 800,00
73	Impôts et taxes	291 139,00	0,00	282 443,00	292 443,00	292 443,00
74	Dotations et participations	339 570,00	0,00	342 186,00	342 186,00	342 186,00
75	Autres produits de gestion courante	62 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>799 609,00</b>	<b>0,00</b>	<b>753 229,00</b>	<b>753 229,00</b>	<b>753 229,00</b>
76	Produits financiers	2,52	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	182 809,62	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>982 421,14</b>	<b>0,00</b>	<b>753 229,00</b>	<b>753 229,00</b>	<b>753 229,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>982 421,14</b>	<b>0,00</b>	<b>753 229,00</b>	<b>753 229,00</b>	<b>753 229,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>753 229,00</b>
--	-------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	79 921,00
---	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

**OUST - OUST - BP - 2021**

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 899,60	0,00	5 933,10	5 933,10	5 933,10
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	289 535,79	1 272,00	150 000,00	150 000,00	161 272,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 978,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>243 584,00</b>	<b>95 109,37</b>	<b>163 000,00</b>	<b>163 000,00</b>	<b>258 109,37</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>542 977,39</b>	<b>96 381,37</b>	<b>318 933,10</b>	<b>318 933,10</b>	<b>415 314,47</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	118 736,87	402,93	114 057,00	114 057,00	114 469,93
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>118 736,87</b>	<b>402,93</b>	<b>114 057,00</b>	<b>114 057,00</b>	<b>114 469,93</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>661 714,26</b>	<b>96 784,30</b>	<b>432 990,10</b>	<b>432 990,10</b>	<b>529 774,40</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 767,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>1 767,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>663 481,26</b>	<b>96 784,30</b>	<b>432 990,10</b>	<b>432 990,10</b>	<b>529 774,40</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>529 774,40</b>
---	-------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	221 287,69	118 920,54	15 201,00	15 201,00	134 121,54
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>221 287,69</b>	<b>118 920,54</b>	<b>15 201,00</b>	<b>15 201,00</b>	<b>134 121,54</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	43 720,00	0,00	34 304,00	34 304,00	34 304,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	150 752,66	0,00	189 802,61	189 802,61	189 802,61
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-1 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>194 156,66</b>	<b>0,00</b>	<b>224 106,61</b>	<b>224 106,61</b>	<b>224 106,61</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>415 444,35</b>	<b>118 920,54</b>	<b>239 307,61</b>	<b>239 307,61</b>	<b>358 228,15</b>
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	106 811,52	0,00	79 921,00	79 921,00	79 921,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	188 954,62	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 767,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>297 533,14</b>	<b>0,00</b>	<b>79 921,00</b>	<b>79 921,00</b>	<b>79 921,00</b>

**OUST - OUST - BP - 2021**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	<b>TOTAL</b>	712 977,49	118 920,54	319 228,61	319 228,61	438 149,15

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>					<b>91 625,25</b>
--	--	--	--	--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>529 774,40</b>
---	--	--	--	--	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>79 921,00</b>
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	234 600,00		234 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	310 520,00		310 520,00
014	Atténuations de produits	18 243,00		18 243,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	54 400,00		54 400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	18 955,00	0,00	18 955,00
67	Charges exceptionnelles	11 590,00	0,00	11 590,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00
023	Virement à la section d'investissement		79 921,00	79 921,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>673 308,00</b>	<b>79 921,00</b>	<b>753 229,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>753 229,00</b>
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	114 459,93	0,00	114 459,93
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	258 109,37		258 109,37
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	5 933,10	0,00	5 933,10
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	151 272,00	0,00	151 272,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'Investissement – Total</b>		<b>529 774,40</b>	<b>0,00</b>	<b>529 774,40</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>529 774,40</b>
---	-------------------

## OUST - OUST - BP - 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitre « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV AB).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	28 800,00		28 800,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	27 800,00		27 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	292 443,00		292 443,00
74	Dotations et participations	342 186,00		342 186,00
75	Autres produits de gestion courante	62 000,00	0,00	62 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>753 229,00</b>	<b>0,00</b>	<b>753 229,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>753 229,00</b>
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	34 304,00	0,00	34 304,00
13	Subventions d'investissement	134 121,54	0,00	134 121,54
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		79 921,00	79 921,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>168 425,54</b>	<b>79 921,00</b>	<b>248 346,54</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>91 625,25</b>
--	------------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>189 802,61</b>
-----------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>529 774,40</b>
---	-------------------

## **OUST - OUST - BP - 2021**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A8).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>245 600,00</b>	<b>234 600,00</b>	<b>234 600,00</b>
60811	Eau et assainissement	9 000,00	10 000,00	10 000,00
60812	Energie - Electricité	35 000,00	35 000,00	35 000,00
60621	Combustibles	12 000,00	7 000,00	7 000,00
60622	Carburants	5 000,00	6 000,00	6 000,00
60623	Alimentation	1 500,00	1 200,00	1 200,00
60624	Produits de traitement	100,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 000,00	10 000,00	10 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	800,00	800,00	800,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	2 200,00	2 800,00	2 800,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	25 000,00	22 000,00	22 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	200,00	200,00	200,00
61521	Entretien terrains	1 600,00	1 600,00	1 600,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	18 000,00	10 000,00	10 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	13 800,00	6 000,00	6 000,00
616232	Entretien, réparations réseaux	0,00	500,00	500,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	400,00	500,00	500,00
6166	Maintenance	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6161	Multirisques	9 000,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	300,00	600,00	600,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	200,00	200,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	6 000,00	6 000,00
6237	Publications	300,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	0,00	400,00	400,00
6247	Transports collectifs	1 800,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	2 000,00	700,00	700,00
6257	Réceptions	300,00	300,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	3 500,00	3 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 000,00	8 000,00	8 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, ...)	1 000,00	2 300,00	2 300,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	7 000,00	8 000,00	8 000,00
63512	Taxes foncières	27 000,00	27 000,00	27 000,00
63513	Autres impôts locaux	400,00	1 500,00	1 500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>305 420,00</b>	<b>310 520,00</b>	<b>310 520,00</b>
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6411	Personnel titulaire	115 000,00	150 000,00	150 000,00
6413	Personnel non titulaire	72 000,00	35 000,00	35 000,00
64161	Emplois jeunes	16 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	26 000,00	26 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	40 000,00	48 000,00	48 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	200,00	200,00	200,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	20,00	20,00	20,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 300,00	1 200,00	1 200,00
6478	Autres charges sociales diverses	15 900,00	11 100,00	11 100,00
6488	Autres charges	8 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>18 243,00</b>	<b>18 243,00</b>	<b>18 243,00</b>
739221	FNGIR	18 243,00	18 243,00	18 243,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>48 780,00</b>	<b>54 400,00</b>	<b>54 400,00</b>
6531	Indemnités	31 460,00	38 400,00	38 400,00

**OUST - OUST - BP - 2021**

<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
6532	Frais de mission	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	100,00	0,00	0,00
6535	Formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 200,00	2 000,00	2 000,00
65548	Autres contributions	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6574	Subv. fonct. Associat* personnes privée	4 000,00	7 000,00	7 000,00
656	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>618 023,00</b>	<b>617 763,00</b>	<b>617 763,00</b>
66	<b>Charges financières (b)</b>	<b>23 467,00</b>	<b>18 955,00</b>	<b>18 955,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 480,00	18 665,00	18 665,00
6618	Intérêts des autres dettes	987,00	300,00	300,00
67	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>10 165,00</b>	<b>11 590,00</b>	<b>11 590,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 050,00	1 050,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	10 165,00	10 540,00	10 540,00
68	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
022	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>35 000,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES RÉELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>686 655,00</b>	<b>673 308,00</b>	<b>673 308,00</b>
023	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>106 811,62</b>	<b>79 921,00</b>	<b>79 921,00</b>
042	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>188 954,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	74 495,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	108 314,62	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos Incorporelles	6 145,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>295 766,14</b>	<b>79 921,00</b>	<b>79 921,00</b>
043	<b>Opérat° ordre inférieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>295 766,14</b>	<b>79 921,00</b>	<b>79 921,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>982 421,14</b>	<b>753 229,00</b>	<b>753 229,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>753 229,00</b>
--	-------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	48 900,00	28 800,00	28 800,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	47 900,00	27 800,00	27 800,00
6479	Remboursé sur autres charges sociales	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>58 000,00</b>	<b>27 800,00</b>	<b>27 800,00</b>
7022	Coupes de bois	21 500,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	300,00	300,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	200,00	200,00	200,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	1 000,00	300,00	300,00
7036	Taxes de pâturage et de tourbage	700,00	800,00	800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	13 000,00	11 000,00	11 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	19 200,00	15 000,00	15 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	400,00	200,00	200,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>291 139,00</b>	<b>292 443,00</b>	<b>292 443,00</b>
73111	Impôts directs locaux	213 518,00	241 599,00	241 599,00
73211	Attribution de compensation	55 921,00	29 144,00	29 144,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et Intercom	11 000,00	11 000,00	11 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	700,00	700,00	700,00
7391	Taxes additionnelles droits de mutation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>339 570,00</b>	<b>342 186,00</b>	<b>342 186,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	106 966,00	107 755,00	107 755,00
74121	Dotation de solidarité rurale	142 883,00	153 616,00	153 616,00
74127	Dotation nationale de péréquation	27 517,00	27 770,00	27 770,00
742	Dot. aux élus locaux	3 033,00	3 027,00	3 027,00
744	FCTVA	0,00	1 177,00	1 177,00
74748	Participat° Autres communes	7 000,00	9 000,00	9 000,00
74758	Participat° Autres groupements	30 000,00	32 623,00	32 623,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 713,00	3 918,00	3 918,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	12 158,00	0,00	0,00
748711	Dotation d'animation locale reçue	3 300,00	3 300,00	3 300,00
7488	Autres attributions et participations	5 000,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>62 000,00</b>	<b>62 000,00</b>	<b>62 000,00</b>
<b>762</b>	<b>Revenus des immeubles</b>	<b>62 000,00</b>	<b>62 000,00</b>	<b>62 000,00</b>
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		<b>799 609,00</b>	<b>753 229,00</b>	<b>753 229,00</b>
76	Produits financiers (b)	2,52	0,00	0,00
761	Produits de participations	2,52	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	182 809,62	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	182 809,62	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> = a+b+c+d		<b>982 421,14</b>	<b>753 229,00</b>	<b>753 229,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>982 421,14</b>	<b>753 229,00</b>	<b>753 229,00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>753 229,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

## OUST - OUST - BP - 2021

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>2 899,60</b>	<b>5 933,10</b>	<b>5 933,10</b>
2031	Frais d'études	1 680,00	5 933,10	5 933,10
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	219,60	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>289 535,79</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
2128	Autres agencements et aménagements	21 326,00	10 000,00	10 000,00
2151	Réseaux de voirie	141 667,92	70 000,00	70 000,00
2152	Installations de voirie	2 000,00	2 000,00	2 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	38 000,00	38 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	11 745,00	0,00	0,00
2158	Autres Installat <sup>o</sup> , matériel et outillage	5 000,00	15 000,00	15 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art	12 486,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	36 538,33	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	2 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	54 772,54	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>6 978,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	6 978,00	0,00	0,00
<b>44</b>	<b>Opération d'équipement n° 44 (5)</b>	<b>148 084,00</b>	<b>142 000,00</b>	<b>142 000,00</b>
<b>45</b>	<b>Opération d'équipement n° 45 (5)</b>	<b>40 400,00</b>	<b>16 000,00</b>	<b>16 000,00</b>
<b>46</b>	<b>Opération d'équipement n° 46 (5)</b>	<b>44 600,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
<b>47</b>	<b>Opération d'équipement n° 47 (5)</b>	<b>10 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>542 977,39</b>	<b>318 933,10</b>	<b>318 933,10</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>118 736,87</b>	<b>114 057,00</b>	<b>114 057,00</b>
1641	Emprunts en euros	116 848,34	93 961,00	93 961,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 888,53	1 485,00	1 485,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	18 611,00	18 611,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat<sup>o</sup> (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat<sup>o</sup> et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>118 736,87</b>	<b>114 057,00</b>	<b>114 057,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>661 714,26</b>	<b>432 990,10</b>	<b>432 990,10</b>
<b>040</b>	<b>Opérat<sup>o</sup> ordre transfert entre sections (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Charges transférées (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>	<b>1 767,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	982,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	785,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>1 767,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<b>663 481,26</b>	<b>432 990,10</b>	<b>432 990,10</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>96 784,30</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>529 774,40</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

## OUST - OUST - BP - 2021

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 16, 29, 39, 49 et 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	<b>221 287,69</b>	<b>15 201,00</b>	<b>15 201,00</b>
<b>1321</b>	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	29 922,19	0,00	0,00
<b>1322</b>	Subv. non transf. Régions	16 337,00	0,00	0,00
<b>1323</b>	Subv. non transf. Départements	34 984,00	12 875,00	12 875,00
<b>1328</b>	Autres subventions d'équip. non transf.	6 599,00	0,00	0,00
<b>1341</b>	D.E.T.R. non transférable	94 004,00	2 326,00	2 326,00
<b>1348</b>	Autres fonds non transférables	39 441,50	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>221 287,69</b>	<b>15 201,00</b>	<b>15 201,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>194 472,66</b>	<b>224 106,61</b>	<b>224 106,61</b>
<b>10222</b>	FCTVA	42 190,00	32 374,00	32 374,00
<b>10226</b>	Taxe d'aménagement	1 530,00	1 930,00	1 930,00
<b>1068</b>	Excédents de fonctionnement capitalisés	150 752,66	189 802,61	189 802,61
<b>138</b>	Autres subvent <sup>n</sup> invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
<b>165</b>	Dépôts et cautionnements recus	1 000,00	0,00	0,00
<b>18</b>	Compte de liaison : affectat <sup>n</sup> (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
<b>26</b>	Participat <sup>n</sup> et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
<b>27</b>	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>024</b>	Produits des cessions d'immobilisations	-1 316,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>194 156,66</b>	<b>224 106,61</b>	<b>224 106,61</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>415 444,35</b>	<b>239 307,61</b>	<b>239 307,61</b>
<b>021</b>	Virement de la sect <sup>n</sup> de fonctionnement	106 811,52	79 921,00	79 921,00
<b>040</b>	Opérat <sup>n</sup> ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	188 954,62	0,00	0,00
<b>192</b>	Plus ou moins-values sur cession immo.	108 314,62	0,00	0,00
<b>2111</b>	Terrains nus	1 316,00	0,00	0,00
<b>21318</b>	Autres bâtiments publics	73 179,00	0,00	0,00
<b>28041582</b>	GFP : Bâtiments, Installations	6 145,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>295 766,14</b>	<b>79 921,00</b>	<b>79 921,00</b>
<b>041</b>	Opérations patrimoniales (9)	1 767,00	0,00	0,00
<b>2031</b>	Frais d'études	982,00	0,00	0,00
<b>2033</b>	Frais d'insertion	785,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>297 533,14</b>	<b>79 921,00</b>	<b>79 921,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>712 977,49</b>	<b>319 228,61</b>	<b>319 228,61</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>118 920,54</b>
-----------------------------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>91 625,26</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>529 774,40</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RJ 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 28, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 44 (1)**  
**LIBELLE : CREATION PREAU ECOLE**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>3 360,00</b>	<b>a 8 064,00</b>	<b>142 000,00</b>	<b>b 142 000,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	142 000,00	142 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	142 000,00	142 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 360,00	8 064,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 360,00	8 064,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 37 000,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	37 000,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	37 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-113 064,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 45 (1)**  
**LIBELLE : TRIBUNE ORGUE EGLISE OUST**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 37 100,00	16 000,00	b 16 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	34 700,00	16 000,00	16 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	34 700,00	16 000,00	16 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-53 100,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 46 (1)**  
**LIBELLE : SANITAIRES VIC**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>a 39 600,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>b 5 000,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	44 600,00	44 600,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	44 600,00	44 600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	39 600,00	-39 600,00	-39 600,00	0,00
2313	Constructions	0,00	39 600,00	-39 600,00	-39 600,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 7 000,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	7 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 000,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-37 600,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DÉTAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 47 (1)  
LIBELLE : AMENAGEMENT COLONIE GARBET**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour Information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 10 345,37	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	10 345,37	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	10 345,37	0,00	0,00	0,00

<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-10 345,37</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 415 023,00									
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>					1 415 023,00									
0000020966	CRCAMA	26/09/2014	2014-09-26	10/12/2014	120 000,00	F		2,860	2,860	Euros	T	P		A-1
00000318858	CRCAMA	10/03/2015	2015-03-10	10/06/2015	79 180,00	F		3,150	3,150	Euros	T	P		A-1
00000362629	CRCAMA	20/06/2019	2019-06-20	10/12/2019	130 000,00	F		1,310	1,310	Euros	T	P		A-1
1147210	CDC CAISSE DEPOTS ET CONS	02/11/2009	2009-11-02	01/11/2010	167 543,00	F		1,850	1,850	Euros	A	P		A-1
8013046	CAISSE D'EPARGNE CEMP	25/07/2011	2011-07-25	25/10/2011	365 000,00	F		4,690	4,690	Euros	T	C		A-1
8371616	CAISSE D'EPARGNE CEMP	04/06/2013	2013-06-04	05/06/2014	182 000,00	F		4,050	4,050	Euros	A	P		A-1
P07K9N018PR	CRCAMA	01/12/2008	2008-12-01	10/03/2009	173 300,00	F		5,160	5,160	Euros	T	X		A-1
P18XC5011PR	CRCAMA	22/10/2010	2010-10-22	10/03/2011	83 000,00	F		3,350	3,350	Euros	T	P		A-1
P1FACW011PR	CRCAMA	10/01/2013	2013-01-10	10/04/2013	50 000,00	F		5,010	5,010	Euros	T	P		A-1
P1GFWF029PR	CRCAMA	09/09/2013	2013-09-09	10/09/2014	65 000,00	F		4,500	4,500	Euros	A	P		A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
<b>1671 Avances consolidées du Trésor (total)</b>					0,00									
<b>1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)</b>					0,00									

OUST - OUST - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locales-coopérateurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>1 415 023,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**A2.2**

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		804 418,11					93 960,72	18 654,62	0,00	3 289,45
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		804 418,11					93 960,72	18 654,62	0,00	3 289,45
0000020966		0,00	A-1	49 048,75	3,43	F		2,860	12 571,47	1 268,77	0,00	57,96
00000318858		0,00	A-1	36 704,86	3,88	F		3,150	8 201,37	1 059,95	0,00	49,88
0000352629		0,00	A-1	114 864,48	8,17	F		1,310	12 450,20	1 441,12	0,00	74,39
1147210		0,00	A-1	49 837,92	3,53	F		1,350	12 209,99	672,81	0,00	83,25
8013046		0,00	A-1	198 187,50	10,26	F		4,690	18 250,00	8 880,22	0,00	1 508,79
8371616		0,00	A-1	62 366,02	2,12	F		4,050	19 069,02	2 525,82	0,00	977,78
P07K9N018PR		0,00	A-1	173 300,00	2,61	F		5,180	0,00	0,00	0,00	0,00
P1BXC5011PR		0,00	A-1	32 387,67	4,50	F		3,350	6 052,71	1 009,49	0,00	49,01
P1FACW011PR		0,00	A-1	50 000,00	1,72	F		5,010	0,00	0,00	0,00	0,00
P1GFWF029PR		0,00	A-1	39 920,91	7,39	F		4,500	4 255,96	1 786,44	0,00	480,39
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>1678 Autres emprunts et dettes (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

**OUST - OUST - BP - 2021**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		804 418,11					83 960,72	18 654,62	0,00	3 289,45

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décalés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 – AUTRES DETTES***(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres Dettes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisition	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuité	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
Dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>112 572,00</b>	<b>112 572,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>112 572,00</b>	<b>112 572,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	93 961,00	93 961,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	18 611,00	18 611,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>112 572,00</b>	<b>96 784,30</b>	<b>0,00</b>	<b>209 356,30</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>114 225,00</b>	<b>114 225,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>34 304,00</b>	<b>34 304,00</b>
10222	FCTVA	32 374,00	32 374,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 930,00	1 930,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>79 921,00</b>	<b>79 921,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	79 921,00	79 921,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>114 225,00</b>	<b>118 920,54</b>	<b>91 625,25</b>	<b>189 802,61</b>	<b>514 573,40</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>	<b>209 356,30</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>	<b>514 573,40</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6)</b>	<b>305 217,10</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1</b>

**C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2,00	0,50	2,50	1,80	0,00	1,80
Adjoint administratif	C	0,00	0,50	0,50	0,00	0,00	0,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		2,00	1,05	3,05	2,80	0,00	2,80
adjoint technique	C	0,00	0,25	0,25	0,00	0,00	0,00
adjoint technique principal de 2ème classe	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,90	0,00	0,90	0,90	0,00	0,90
Adjoint d'animation	C	0,90	0,00	0,90	0,90	0,00	0,90
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		5,90	1,55	7,45	6,50	0,00	6,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalant temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 0,5 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1</b>

**C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N ( suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				879,69		
Contrat PEC	C	ADM	327	879,69	A	CDD
agent polyvalent	C	TECH	327	0,00	3-a°	CDD
contrat PEC	C	TECH	327	0,00	A	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>879,69</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un Indice brut (Indiquer le niveau de l'Indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 28 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 28 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	634 300,00	0,46	36,69	134,37	233 993,00	135,45
TFPNB	11 600,00	-0,88	95,47	0,00	11 075,00	-0,85
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>645 900,00</b>	<b>0,44</b>			<b>245 068,00</b>	<b>121,68</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de membres présents : 15  
 Nombre de suffrages exprimés : 14  
 VOTES :

    Pour : 14  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 09/04/2021

Présenté par le maire (1),  
 A COMMUNE DE OUST, le 15/04/2021  
 le maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
 A COMMUNE DE OUST, le 15/04/2021  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANDREU-DOUGNAC Marie-Dominique	
BEUSTE Nejma	
BOTELHO Caroline	
BRILLOT Anthony	
DARROU Koris	
DE MERITENS Richard	
DÉLBOSC Christian	
DENAT Xavier	
ESCASSUT Jean Claude	
FARAMOND Richard	
FAUP Katia	
LELEU Séverine	
PUJOL Julien	
ROCHA Marie-Claire	
SERVAT Jacques	

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A COMMUNE DE OUST, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.

# BUDGET PRINCIPAL OUST - BP 2021

## ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES Pour : 14

Contre : 0

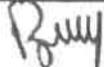
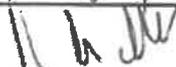
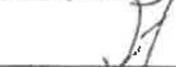
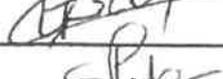
Abstentions : 0

Date de la convocation : 9/04/2021

Présenté par Jacques SERVAT, A OUST, le 15/04/2021

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire A OUST, le 15/04/2021

### Les membres

NOM	FONCTION	SIGNATURE
SERVAT Jacques	Maire	
BEUSTE Nejma	Adjointe Au Maire	
DE MERITENS Richard	Adjoint Au Maire	
FARAMOND Richard	Adjoint Au Maire	
ANDREU-DOUGNAC Marie-Dominique	Adjointe Au Maire	
DENAT Xavier	Conseiller Municipal	
FAUP Katia	Conseillère Municipale	
LELEU Séverine	Conseillère Municipale	
PUJOL Julien	Conseiller Municipal	
BRILLOT Anthony	Conseiller Municipal	
DARROU Koris	Conseiller Municipal	
DELBOSC Christian	Conseiller Municipal	
BOTELHO Caroline	Conseillère Municipale	
ROCHA Marie-Claire	Conseillère Municipale	
ESCASSUT Jean Claude	Conseiller Municipal	

Certifié exécutoire par Jacques SERVAT, compte tenu de la transmission en préfecture le \_\_\_\_\_  
et de la publication le \_\_\_\_\_

<b>A OUST, le</b> _____ Sous-préfecture de Saint Giron
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 21/04/2021 009-210902235-20210415-BF202104-BF